



COMITE DE SUIVI PPNG

Réunion du 12 octobre 2016

M. Denis ROBIN, Secrétaire général, a présidé ce comité de suivi où le SAPACMI est représenté par Mme Françoise FORNASARI.

Il évoque les éléments de calendrier PPNG et précise qu'il poursuit ses déplacements en région, le 13 octobre à Tours, puis Toulouse, Lyon et Marseille.

Il a rencontré ce matin du 12 octobre les Préfets Outre Mer. Début novembre, la phase active de PPNG débute avec le CERT pilote des Yvelines puis le 1^{er} décembre avec celui de Bretagne, avant la bascule générale le 1^{er} mars 2017. La campagne d'information des usagers et des mairies a été lancée dans les Yvelines puis le sera en Bretagne, avant d'être étendue à la France entière.

Pour habituer les usagers, le lancement des télé-procédures pour les cartes grises se fera dès novembre 2016, tout en laissant les guichets ouverts.

Plusieurs points figurent à l'ordre du jour de ce comité :

1- GUIDE DE PROCEDURE CNI/PASSEPORTS :

Objectifs de ce guide :

- Accompagner les CERT et les préfectures en fournissant un outil de travail pratique et facilitateur,
- Permettre le traitement uniforme des procédures sur l'ensemble des CERT,
- Apporter des solutions procédurales et techniques permettant le pilotage des équipes,
- Décrire ou orienter vers les ressources disponibles sur les processus pour accompagner les agents instructeurs.

Le guide se compose de 8 parties et d'annexes :

1) Répartition des compétences :

Le guide détaille précisément les missions dévolues aux CERT et aux préfectures – NB : la destruction des titres CNI-Passeports sera opérée en mairie.

2) Evolution des processus métier :

L'application TES est étendue aux CNI.

3) Lutte contre la fraude :

Le rôle et les missions des référents fraude en CERT et en préfecture sont précisés ; l'articulation entre les 2 est précisée – le référent départemental animera les réseaux.

4) Pilotage :

Les modalités d'animation au niveau national et local et les indicateurs de suivi de l'activité sont présentées.

5) Phase transitoire :

Le guide fournit des précisions et des préconisations en matière de communication et de ressources humaines ainsi que des préconisations métiers permettant de traiter les demandes de CNI (stock et flux) pendant la période transitoire et d'anticiper la bascule. *La phase de bascule se fera obligatoirement à stock zéro.*

6) Accompagnement des utilisateurs :

Tous les outils à destination des utilisateurs ainsi que les formations prévues sont présentés.

7) Accompagnement de la relation usagers en lien avec la mise en œuvre du nouveau processus

8) Fonctions support

Annexes

Les annexes apportent des précisions sur les aspects systèmes d'information, immobiliers, budgétaires et sur la communication. Elles présentent en outre les fiches de poste.

Le guide de procédure va être adressé aux organisations syndicales pour observations éventuelles ; il devrait être diffusé fin octobre avant le démarrage de l'expérimentation des Yvelines.

2- POINT SUR LES TRAVAUX VISANT A DEFINIR UNE ORGANISATION CIBLE POUR LA DIRECTION DES SECURITES :

Un document-guide méthodologique va être transmis aux préfets pour faire émerger une culture globale de la sécurité au sein d'un service unique, assurer une taille critique du service chargé de réagir à la survenance d'une crise, faire face à la préparation et à la gestion de la crise.

Quatre périmètres fonctionnels répondant à la logique PPNG

a) Gestion de crise et sécurité civile :

Prévention des risques – planification (ORSEC) – exercices – police administrative (ERP)...

b) Sécurité intérieure :

Prévention (sectes,...) – polices administratives sensibles – gestion de crise liée à l'ordre public...

c) Défense et sécurité nationale :

Prévention type SEVESO – polices administratives – gestion de crise (VIGIPIRATE) sécurité des systèmes d'information...

d) Sécurité routière :

Prévention, contrôle routier, professions réglementées, suspensions administratives...

Renforcement de la mission :

- les effectifs : 8 ETP minimum par préfecture et jusqu'à 14 ETP pour les départements les plus peuplés,
- les formations : élaboration d'un plan de formation portant sur les missions relevant des quatre périmètres fonctionnels de la direction des sécurités,
- les outils : SNPC, boîte à outils « armes », boîte à outils « défense et sécurité nationale »,

La vidéo surveillance sera rattachée à cette direction des sécurités qui devient le cœur du Cabinet,

Le SAPACMI a fait ressortir que cette présentation n'était pas adaptée au département des Bouches du Rhône qui possède une Préfecture de Police.

3- AMENAGEMENTS IMMOBILIERS DES CERT :

- dernières fiches immobilières pour Angoulême, Guéret, Nevers, Arras et Belfort.
- 20 fiches supplémentaires ont été validées et seront bientôt transmises aux OS.
- 9 fiches restent à valider.

Concernant l'outre-mer, la moitié des CERT ne nécessitent pas de travaux supplémentaires, mais les fiches immobilières pour les autres (la Réunion notamment) sont en voie de finalisation.

Sur le plan des crédits : France Domaine a délégué l'intégralité des 7 M en AE (autorisation d'engagement, limite supérieure des dépenses pouvant être engagées sur plusieurs années) et 735 000 EUROS ont été délégués en CP (crédits de paiement, limite supérieure des dépenses pouvant être payées au cours de l'année).

4- DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS : POINT D'ETAPE :

Chaque usager doit bénéficier du support adapté pour répondre à son besoin.

- Chaque titre a été identifié avec ses supports et les canaux utilisés (exemple : CNI, plus de 3700 points seront équipés de dispositifs de recueil – la pré demande en ligne est facultative).
- Chaque type d'usager a été identifié avec ses caractéristiques, ses priorités et les canaux utilisés, étant précisé que 85% de la population aujourd'hui est connectée.

Pour les usagers non autonomes ayant besoin d'un canal physique, ce dernier se fera **en préfecture** : l'accueil général perdure en préfecture visant à donner l'information (pérenne) – les bornes « libre service » et les services civiques transitoires (NB : les bornes peuvent être de simples postes de travail et elles seront accessibles en sous préfecture), les matériels seront achetés sur une dotation spécifique PPNG.

Pour les partenaires : (hors Professionnels du Commerce Automobile) :

- a) les mairies donneront une information générale mais pas d'accompagnement à la télé-procédure, sauf si elles désirent s'équiper.
- b) les Maisons de service au Public et les Maisons de l'Etat,
- c) les autres services numériques (entreprises et particuliers agissant en tant que mandataires).

Par canal téléphonique :

- Préfecture : SART
- DILA (3939)
- ANTS : Centre de contact citoyen

Rappel : les CERT ne traitent pas d'appels entrants des usagers.

Pour les Tiers de confiance :

Aujourd'hui 60 % des opérations sont réalisées par les Professionnels du commerce de l'automobile (PCA).
Demain, 70% des opérations seront réalisables par les PCA.

Pour lutter contre la fraude chez les PCA, les référents fraude seront mobilisés et interviendront sur site.

Pour les permis de conduire, les opérations pourront être réalisées par les auto-écoles ou les usagers eux-mêmes.

5- PREPARATION DU DEPLOIEMENT DU SITE PILOTE « CNI/PASSEPORTS » DANS LES YVELINES :

Ouverture du CERT le 8 novembre.

3 phases :

a) Immobilier : adaptation des locaux existants avec des bureaux de 2 ou 3 agents **sans open space**

b) RH : ressources internes en cours d'identification pour donner la priorité aux agents souhaitant intégrer le CERT. Des stages de découverte auront lieu au sein des CERT CNI PASSEPORTS.

c) Communication aux mairies :

- accompagnement technique des mairies biométriques (avec appui ANTS) un comité de suivi sera mis en place auprès d'une dizaine de mairies,

- une communication à l'égard des usagers est en cours : dépliants et communication sur internet sur les sites des communes,

- 4 dispositifs de recueil (DR) complémentaires ont été adoptés ; un DR mobile est en cours d'étude pour pallier l'éloignement de certains publics.

Une conférence de presse est prévue le 19 octobre par le Préfet des Yvelines avec présentation d'une affiche :

« Je fais ma demande en ligne

...

Je choisis ma commune pour chercher mon titre

.....

marque (logo) PPNG.. »
